

FICHE DE POSTE

Poste

RESPONSABLE RENOUVELLEMENT URBAIN

Mission

Sous la responsabilité du Directeur du Pôle Immobilier et Aménagement, le (la) responsable renouvellement urbain met en œuvre la stratégie patrimoniale de l'Office. Il (elle) assure les phases de conception, réalisation et livraison des programmes de réhabilitation, de viabilisation, de démolition, voire de développement en opération neuve. Il(elle) assure le pilotage des Opérations de Renouvellement Urbain.

Activités Principales

1/ Définition amont de la réalisation de projets

- Etablir la mise à jour régulière du Plan Stratégique du Patrimoine et conduire la bonne réalisation des orientations de ce PSP,
- Assurer une analyse préalable de chacun des projets à conduire en réalisation : vérification des données techniques, financières (estimation),
- Etablir le programme de consultation de la maîtrise d'œuvre,
- Contact avec les services internes (Agences, service patrimoine) lors de conduite de programme de démolition, réhabilitation pour caler le(s) partenariat(s) – Evaluer la demande des habitants lors de programme de réhabilitation (en lien avec les associations de locataires) – Etablir les protocoles avec les associations si nécessaire,
- S'assurer de la mise à jour les données techniques préalables : topo, DR, plan des réseaux ... + visite des sites avec diagnostic approfondi - Prise de contact avec les concessionnaires,
- Piloter la réalisation des diagnostics techniques – connaître la législation en vigueur et les modes opératoires associés,
- Etablissement d'un planning prévisionnel de réalisation,
- Sur les projets d'ensemble (O.R.U), assurer le diagnostic de projet, établir les documents initiaux de connaissance des sites, établir une stratégie de montage de projet d'ensemble.

2/ Conception de projets

- Consultation d'une équipe de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du projet : mise en consultation du programme, analyse des propositions, rencontre des postulants, choix de l'équipe, suivi de la passation de contrat,
- Assurer la consultation des prestataires choisis par DAH : SPS, BC, AMO, concertation ...,
- Assurer le bon déroulé des études amont avec l'équipe de maîtrise d'œuvre sur les phases préalables aux consultations des entreprises – Assurer la production des documents et autorisation d'urbanisme tels que défini dans le contrat – Veiller au respect de l'enveloppe budgétaire allouée – Proposer le cas échéant les avenants en cours d'opération,
- Etablir le montage financier des opérations : plan de financement et montage financier, optimisation des solutions de financement - Présenter le programme établi en comité d'engagement,
- Accompagner la consultation des entreprises : visite du site, renseignements, phase de négociation, présentation en CAO, suivi de la passation des marchés,
- Présenter le projet aux locataires en réunion spécifique.

3/ Suivi d'opérations / suivi de projets

- En lien avec le conducteur d'opération, veiller au suivi et à la bonne exécution des opérations, veiller au respect des délais de réalisation, être l'interlocuteur de l'ensemble des partenaires concernant le bon déroulé du chantier – interlocuteur des locataires en lien avec l'Agence,
- Assurer la communication nécessaire autour de l'opération (y compris en réunion locataire, en mairie),
- Définir pour les opérations RU le calendrier de suivi et pilotage de projet - Assurer les ordres du jour et compte rendu des comités techniques et comité de pilotage – Assurer l'interface avec toutes les parties prenantes d'un projet ORU.

4/ Coordination interne / pilotage de projets

- Assurer la coordination (OPC interne) dans la conduite des projets : procédure du déroulé des opérations,
- En lien avec le conducteur d'opération, assurer le visa des pièces réglementaires : PC, DP, PA, DROC, EXE...liées à la vie des projets,
- Visa des codes opérations en lien avec la DCF,
- Suivi financier : validation des prix de revient des opérations en cours d'exécution et passage en comité d'engagement,
- Coordination technique interne avec les Agences et le service Patrimoine : lien sur plan de travaux, sur entretien de proximité.

5/ Veille technique

- Assurer une veille technique : retour d'expérience technique, établissement de ratios, suivi des réalisations en GPA en lien avec les agences, assurer une aide aux suivis des sinistres sur les projets finis
- Rechercher des solutions nouvelles liées aux activités développées au sein du service.

6/ Représentation de l'Office au niveau local et régional pour les sujets RU et réhabilitation

- Participation au groupe AURA HLM (ex. MassiRénov ...)

Ces missions ne sont pas exhaustives et pourront évoluer selon les besoins de l'entreprise.

Rattachement hiérarchique

Le (la) responsable renouvellement urbain est rattaché(e) au Directeur du Pôle Immobilier et Aménagement.

Profil

- Maîtrise de l'outil informatique et bureautique
- Capacité d'organisation
- Aisance relationnelle
- Grande disponibilité
- Confidentialité impérative

Rémunération

- Statut FPT : Agent de catégorie A
- Accord d'entreprise : Catégorie 3 niveau 2